

Carte Blanche Partenaires adhère à l'inter-AMC

Dans le cadre de la généralisation du Tiers Payant au 1^{er} janvier 2017, Carte Blanche Partenaires, plateforme de Santé référente sur le marché, a adhéré à l'association Inter-AMC en tant qu'Opérateur de Tiers Payant et Gestionnaire de Réseaux de soins.

La loi de modernisation de notre système de santé prévoit la mise en application, dès le 1^{er} janvier 2017, du Tiers Payant Généralisé et la structuration d'une offre de services destinée aux Professionnels de Santé garantissant la simplification de leurs démarches administratives et des paiements dans des délais raccourcis.

Dans ce cadre, l'Inter-AMC, association pour l'amélioration des échanges d'information entre les complémentaires et les professionnels et établissements de Santé, regroupant les trois fédérations des complémentaires Santé (FNMF, FFA, CTIP), a développé une offre de services unifiée qui constitue des exigences que les Opérateurs de Tiers Payant et les AMC en charge de la gestion de leur Tiers Payant doivent impérativement mettre en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2017.

Carte Blanche Partenaires, plateforme de Santé qui intervient dans le domaine du Tiers Payant, de la gestion des réseaux de professionnels de santé et de l'accompagnement santé, **a reçu la validation par le Conseil d'Administration de l'Inter-AMC de son adhésion à l'association. Celle-ci garantit aux clients de Carte Blanche Partenaires la conformité de son système de prise en charge et de gestion des flux avec les règles relatives au Tiers Payant Généralisé.** Elle constitue par ailleurs un gage de sécurité pour les professionnels de santé conventionnés dans les réseaux de soins Carte Blanche.

En adhérant à l'association Inter-AMC, Carte Blanche Partenaires assure la conformité de ses processus avec les engagements de services de l'Inter-AMC, à savoir :

- La garantie du paiement des professionnels de santé via un socle de conventionnement unifié (portail de contractualisation unique et commun à toutes les AMC)
- La simplification des opérations administratives en présence du patient (des cartes de Tiers Payant avec DataMatrix (flashcode), une solution logicielle facilitant l'identification du bénéficiaire et le calcul en temps réel des prestations)
- La simplification et l'automatisation du suivi des paiements par les AMC (facturations selon la norme DRE et suivi des règlements selon la norme RSP580)
- Un service d'assistance aux professionnels de Santé unique et commun aux AMC, en complément de leur support d'assistance respectif.

Carte Blanche Partenaires a aussi eu en parallèle l'agrément du GIE Sesam Vitale pour ouvrir son propre frontal DRE tout en respectant ses orientations de gestion des données de santé en mode Hébergement Données de Santé.

À propos de Carte Blanche Partenaires :

Expert en services santé innovants pour ses clients organismes complémentaires santé, Carte Blanche Partenaires est un pivot de la relation entre complémentaires santé, assurés et professionnels de santé avec pour objectif de faciliter l'accès à la prévention et aux soins pour les bénéficiaires tout en gérant la maîtrise des dépenses de santé. Carte Blanche Partenaires intervient dans le domaine des réseaux de professionnels de santé et de l'accompagnement santé avec un réseau de plus de 151 000 partenaires. www.carteblanchepartenaires.fr

Contacts presse

Hélène BURY
Responsable Communication
Tél : 01 53 24 04 38
Email : helene.bury@carteblanchepartenaires.fr